

Le retour des évêques dans l'enseignement catholique

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Conférence épiscopale](#), [Eglise en France](#), [Identité catholique](#), [Perepiscopus](#)

Date : 19 avril 2013

Adopté jeudi par la Conférence des évêques de France, le nouveau statut de l'enseignement catholique replace l'enseignement catholique au cœur de la pastorale diocésaine et remet l'évêque à la tête de sa mission d'enseignement. Mission qui lui avait été confisquée par les structures bureaucratiques de la pastorale des années post-conciliaires. C'est une sorte de victoire pour Mgr Jean-Pierre Cattenoz, qui avait risqué son siège en défendant un enseignement authentiquement catholique.

L'identité catholique des établissements est réaffirmée au travers du projet éducatif qui y est mis en œuvre, fondé sur une vision chrétienne de l'homme. Le texte fait 55 pages divisées trois parties? :

- les buts de l'enseignement catholique,
- ses principes généraux d'organisation et de fonctionnement,
- ses instances dirigeantes.

Néanmoins, ce texte conserve certains défauts de la langue de buis épiscopale et certains pourront être rebutés à sa lecture. Les établissements catholiques scolarisent 20 % des élèves et donc, l'identité catholique de ces écoles ne doit pas rester un vain mot. Depuis quelques années déjà, des évêques de terrain, comme Mgr Brouwet lorsqu'il était auxiliaire de Nanterre, ont tenté de redonner à leurs établissements diocésains ce qui fait leur vocation et leur richesse. Non sans accrocs et résistances.

Au final, l'évêque présidera le comité directeur de l'enseignement catholique (alors qu'il y « participait »). Une solution a été trouvée pour associer les évêques au Comité académique de l'enseignement catholique, qui dépasse les frontières des diocèses. Les chefs d'établissements seront nommés après accord de l'évêque, ce qui est une nette amélioration. En cas de désaccord, l'évêque pourrait retirer le label 'catholique' à une école.